

SUSCITER LE PASSAGE À L'ACTE GRÂCE AUX BALADES THERMIQUES !

DYNAMIQUES LOCALES INSPIRANTES... nos territoires en route vers la rénovation efficiente



CONTEXTE

Les Espaces Info Énergie sont des services publics cofinancés par l'État (ADEME), les Régions et les collectivités territoriales. Ils sont portés au sein des territoires par des structures : Agences d'Information sur le Logement, Maison Régionale de l'Environnement et des Solidarités, Associations de consommateurs, INHARI ou EPCI.

Ces **Espaces Info Énergie (EIE)** ont principalement un rôle de conseil auprès des particuliers.

L'information et la sensibilisation autour des questions d'économie d'énergie constituent donc le cœur du métier des conseillers. Par cette fiche, nous souhaitons mettre en avant un outil récemment développé par ces structures et, pour ce faire, nous nous attachons à l'expérience engagée par l'Espace Info Énergie de La Porte du Hainaut.



L'OBJECTIF DU DISPOSITIF

Dans le territoire de La Porte du Hainaut, **les balades thermiques sont des événements organisés par l'Espace Info Énergie local avec le concours de l'intercommunalité et les communes du territoire.**

L'objectif de ces balades thermiques est de sensibiliser les habitants volontaires **aux problématiques de déperdition thermique de leur habitation**, en réalisant, à l'aide d'une caméra thermique et in situ, une évaluation indicative des faiblesses de l'enveloppe des bâtiments. À travers cette initiative, les conseillers souhaitent **susciter le passage à l'acte des habitants dans la rénovation énergétique de leur habitation.**



Espace Info Énergie de La Porte du Hainaut, coordination Agence d'Information sur le Logement du Nord



Les 47 communes gérées par l'Espace Info Énergie de La Porte du Hainaut - 160 249 habitants - 37 140 ha



L'initiative a pour objet de sensibiliser et de communiquer auprès des particuliers sur les problématiques de déperdition thermique dans le bâtiment.



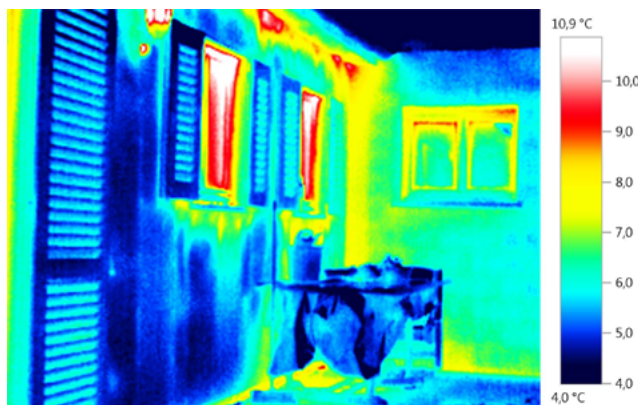
Public cible : les habitants



Calendrier : depuis le printemps 2014 - Action menée en continu par l'Espace Info Énergie



Le coût global d'une caméra se monte entre 3 000 € et 4 000 € selon le modèle, il est pris en charge par la Communauté d'Agglomération de La Porte du Hainaut.



LES POINTS FORTS DE LA DÉMARCHE

Sensibiliser sur les vecteurs de déperdition thermique dans le bâtiment

Le phénomène de déperdition énergétique n'est pas toujours facile à appréhender concrètement par les habitants. En effet, si effectivement, le particulier peut évaluer l'efficacité thermique de son habitation à travers le montant de sa facture de chauffage, il se trouve néanmoins démuné lorsqu'il s'agit pour lui d'identifier les raisons d'une consommation excessive ou encore de phaser les travaux à engager, selon leur priorité.

Aussi, la visualisation de leur habitation en temps réel par caméra infrarouge permet aux habitants de visualiser les déperditions thermiques au niveau de l'enveloppe du bâtiment mais aussi de juger l'intensité de ces pertes de chaleur. Les thermographies réalisées sont interprétées par le conseiller en énergie qui profitera de ce moment pour expliquer les causes des déperditions : les ponts thermiques, la performance des vitrages, l'enjeu de l'isolation des combles, etc.

L'initiative n'a bien sûr pas vocation de se substituer à un audit énergétique, mais permet néanmoins **d'attirer l'attention de ces habitants sur l'intérêt d'entreprendre des travaux en vue de réduire leur facture énergétique.**

Une réponse concrète aux préoccupations des habitants volontaires

À travers les balades thermiques, les conseillers apportent un outil personnalisé aux groupes d'habitants volontaires. L'itinéraire est en effet tracé de manière à sonder l'ensemble des habitations des personnes constituant le groupe. Chacun voit donc la possibilité d'avoir un retour particulier lié aux problématiques qu'il rencontre avec son bâtiment.

Selon les souhaits des volontaires, les balades thermiques peuvent être réalisées soit individuellement, soit collectivement. Dans le premier cas, les habitants

s o n t rencontrés successivement durant des sessions de 20 minutes devant leur domicile ; dans le second, l'ensemble du groupe participe à la balade et chacun peut ainsi écouter l'analyse et les conseils prodigués par le conseiller sur l'ensemble des habitations sondées.

Les modalités d'organisation sont donc relativement souples et permettent d'adapter ces rencontres à la fois aux besoins des habitants, mais aussi aux moyens humains disponibles au niveau de la structure de conseil.

COMMENT SE DÉROULE UNE BALADE THERMIQUE ?

- Le conseiller de l'Espace Info Énergie contacte les communes du territoire sur lequel il intervient, de façon à identifier leur intérêt d'organiser une balade thermique.
- Une fois les communes volontaires identifiées et les dates d'évènement fixées, une invitation à destination de la population est formalisée.
- La commune prend à sa charge l'impression et la distribution de ces invitations.
- Les habitants intéressés peuvent ensuite s'inscrire auprès de leur mairie.
- Le jour de l'évènement, un représentant de la commune, le conseiller en énergie et les habitants se retrouvent et réalisent la balade thermique.
- A posteriori, le conseiller en énergie interprète les thermographies et propose de restituer les résultats aux habitants concernés, soit par mail, soit lors d'une permanence dans la commune.



MOYENS HUMAINS

Les balades thermiques sont réalisées par **le Conseiller Info Énergie de La Porte du Hainaut, qui intègre, dans ses missions, le temps nécessaire à leur organisation et à leur animation.**

Un temps de travail a été prévu au début du projet pour construire les supports de communication. Aujourd'hui, la charge de travail correspond plus spécifiquement à l'organisation des événements et l'animation sur place, puis à l'interprétation des thermographies et à la restitution des résultats, soit par courriel ou lors de permanences. **Chaque balade thermique mobilise le conseiller une journée à une journée et demie.**

MOYENS TECHNIQUES ET FINANCIERS

Pour mettre en place ce dispositif, la Communauté d'Agglomération de La Porte du Hainaut a fait **l'acquisition d'une caméra thermique d'un coût équivalent à 3 000 ou 4 000 € selon le modèle choisi.** La formation a été dispensée gratuitement par le vendeur, à l'achat de la caméra thermique. Aucuns autres frais conséquents n'a donc dû être mobilisé pour cette action.



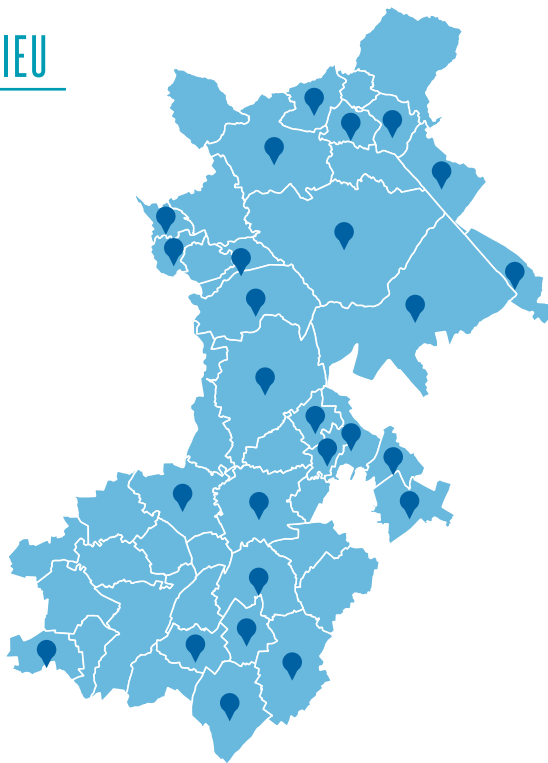
RÉSULTATS

Depuis l'hiver 2014-2015, environ 70 balades thermiques ont été organisées sur le territoire de la CAPH : cela correspond à une moyenne de douze événements chaque année. 26 Communes se sont portées volontaires pour bénéficier de ce dispositif, **certains maires n'hésitant pas à programmer un évènement chaque année sur leur territoire.**

LES COMMUNES OÙ UNE BALADE THERMIQUE A EU LIEU

Avesnes-le-Sec
Escaudain
Lieu-Saint-Amand
Bellaing
Escautpont
Maulde
Brillon
Hasnon
Millonfosse
Bruille-Saint-Amand
Haspres
Noyelles-Sur-Selle
Château-l'Abbaye

Hérin
Disy
Denain
La Sentinelle
Raismes
Douchy-Les-Mines
Lecelles
Saint-Amand-Les-Eaux
Sars-Et-Rosières
Thun-Saint-Amand
Trith-Saint-Léger
Walleres-Arenberg
Wasnes-Au-Bac



Les habitants volontaires sont très satisfaits de cette action et certains d'entre eux n'hésitent pas à indiquer que cela les fait réfléchir à la performance énergétique de leur habitation. Contrairement à ce que l'on pourrait penser, ce ne sont pas nécessairement les personnes ayant un projet de travaux qui y participent ; certains y voient également l'opportunité de dresser un premier bilan thermique de leur logement.

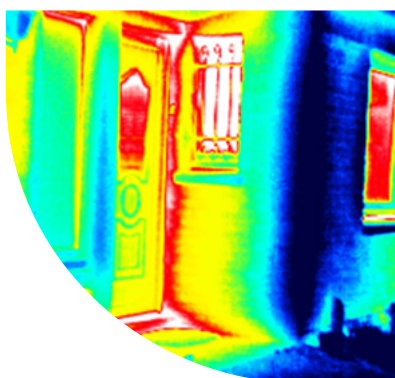
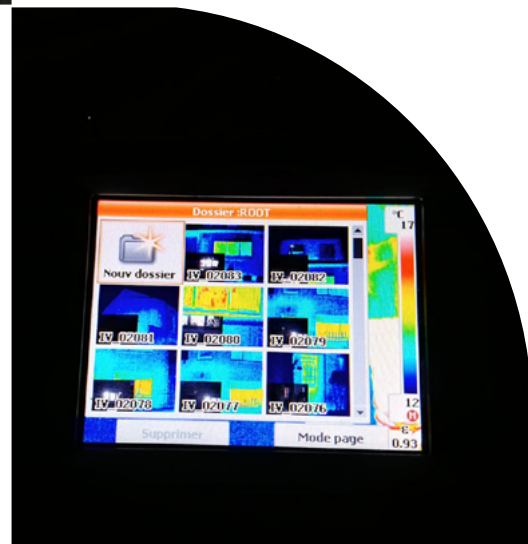


LES PERSPECTIVES

Le dispositif est maintenant déployé sur le territoire de la CAPH et fonctionne bien. Selon les besoins, **certains conseillers en énergie utilisent également un outil dénommé les « clichés thermiques »**. Cette action est similaire à celle des balades thermiques, à ceci près, que les visites in situ se réalisent sans les habitants, ni les représentants communaux.



Seul le conseiller en énergie se rend sur place afin de réaliser les clichés des maisons, pour lesquelles les habitants se sont inscrits. Ces derniers peuvent ensuite retirer ces clichés à l'Espace Info Énergie où ils pourront faire un bilan avec le conseiller.



LES CONSEILS POUR LANCER DES BALADES THERMIQUES

Les balades thermiques sont organisées exclusivement l'hiver et par temps sec. Les déperditions de chaleur sont en effet plus visibles lorsqu'il existe des écarts importants de température entre extérieur et intérieur du bâtiment. Il est également important d'éviter les visites par temps de pluie, non seulement pour assurer le confort des participants mais aussi et surtout pour éviter la dégradation du matériel électronique.

Il est important également d'avoir un portage de la part de la commune, et en ce sens, la présence d'un représentant communal est primordiale lors des évènements. Les particuliers sont en effet particulièrement méfiants face aux démarchages commerciaux et tout l'enjeu consiste donc à rassurer sur la neutralité du conseiller, par rapport aux informations et conseils donnés.

Une bonne formation à l'interprétation des thermographies est également nécessaire pour la réussite d'un tel projet. Elle garantira en effet la crédibilité du conseiller auprès des habitants et la pertinence des bilans réalisés.

Enfin, il faut être attentifs à une bonne communication sur la répartition des tâches dans l'organisation de l'évènement. Sur le territoire de la CAPH par exemple, les communes prennent à charge la diffusion des invitations auprès des habitants et le suivi des inscriptions.

ÉTAPES DE MISE EN ŒUVRE



PARTENAIRES/ ACTEURS

ESPACE INFO ÉNERGIE
DE LA PORTE DU HAINAUT

AGENCE D'INFORMATION
SUR LE LOGEMENT

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
DE LA PORTE DU HAINAUT




EN SAVOIR + SUR LES BALADES THERMIQUES

Christophe LERICHE, Conseiller en Énergie - Espace Info Énergie de la Porte du Hainaut
0033 (0)3 62 53 25 19 - cleriche@adilnord.fr

Fiche réalisée dans le cadre du projet européen Interreg VA



 @interregVFAIRE

www.fai-re.eu

Réalisation : ADUS : Ludivine Fromont ; Espace Environnement : Mathieu Lemmens, Nadine Zanoni ;
Photos : Espace Environnement, Espace Info Énergie Porte-du-Hainaut
Dessins & mise en page : Alice Driat, ADUS
Éditeur responsable : Serge Vogels, Espace Environnement
ASBL, rue de Montigny 29, 6000 Charleroi
N° de dépôt légal : D/2020/5940/5
Reproduction autorisée moyennant mention de la source.

Imprimé sur du papier provenant de bois issu d'une forêt gérée de manière durable (label FSC).

Partenaires de FAI-Re :



Avec le soutien du Fonds Européen de Développement Régional et de :

